



**Avis aux termes de l'article 12 Renseignements supplémentaires requis
pour respecter les modalités
d'homologation conditionnelle d'utilisation**

Nom du produit : EverGol Energy
Numéro d'homologation : 30364
N° de la demande : 2010-1281
N° de document de l'ARLA : 2133299

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle d'utilisation prenant fin le 31 décembre 2014 et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} septembre 2014**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Partie 5 Exposition (professionnelle ou occasionnelle)

CODO : 5.14
Titre : Autres études/données/rapports
Précisions : Des données acceptables comparant le potentiel d'émanation de poussières du seigle, du triticales et du millet et celui des graines de blé traitées avec le produit antérieur sont requises.